Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1257

Rubrik: En coulisses

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédaction:
Claude Pahud (cp)
Géraldine Savary (gs)
Ont également collaboré à ce numéro:
François Brutsch (fb)
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum:
Composition et maquette:
Claude Pahud
Jean-Luc Seylaz
Géraldine Savary
Secrétariat:
Murielle Gay-Crosier Marciano,
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
85 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

DÉLÉGATION DU POLITIQUE: HES À BÂLE

L'autodémission (bis)

(*jd*) A propos du projet de fusion des deux hôpitaux universitaires lémaniques et des facultés de médecine vaudoise et genevoise, nous avons souligné le danger d'une démission du pouvoir politique (DP 1254 «L'autodémission du politique»). Sous le couvert d'une gestion plus rationnelle et efficace, les autorités se dégagent de leur responsabilité essentielle, à savoir l'expression de l'intérêt public. Que subsiste-t-il en effet de la définition de l'intérêt public quand le politique se contente de désigner les administrateurs et d'adopter l'enveloppe budgétaire d'institutions à mission publique?

Dérive du politique

Le projet de haute école spécialisée des deux demi-cantons de Bâle illustre cette dérive. La nouvelle institution doit regrouper l'actuelle École d'ingénieurs et l'École supérieure d'économie et d'administration, et englober ultérieurement les formations dans les domaines des arts appliqués, du social et de la pédagogie. Elle sera dirigée par un Conseil formé de personnalités de la science, de l'économie, de la culture et de la politique et désignée par les deux gouvernements cantonaux. Quant aux parlements, ils se borneront à voter l'enveloppe budgétaire de la Haute école. Le Conseil disposera de larges compétences, notamment la définition du mandat de prestations et de la politique générale, l'établissement du budget et des comptes, la désignation de la direction.

Les gouvernements se réservent cependant le droit de révoquer en tout temps le Conseil au cas où ce dernier ne donnerait pas satisfaction. Mais sur la base de quels critères prendront-ils cette grave décision, puisqu'ils s'abstiennent de donner une mission à ce Conseil?

Définir les objectifs

Personne aujourd'hui ne conteste la nécessité d'assouplir le corset réglementaire et hiérarchique qui enserre l'administration. Une action publique efficace exige esprit d'initiative et sens des responsabilités, donc une marge d'autonomie réelle. Et le pouvoir politique, même s'il continue de s'illusionner à ce sujet, ne sort pas renforcé du simple fait qu'il prescrit dans le détail les actions à entreprendre et les dépenses y relatives.

Mais cette nécessaire autonomie ne doit pas signifier démission de l'autorité politique. Si cette dernière, comme dans le modèle bâlois, renonce à définir clairement ses objectifs et à en contrôler la réalisation, elle engendre un électron libre dont on ne perçoit plus le caractère public et qui par là-même ne justifie plus un financement public. ■

En coulisses

Professeur à l'Université de Saint-Gall, Carl Baudenbacher est un enseignant branché: son Institut de droit européen offre un cours de 15 mois conduisant au titre de master de droit commercial européen et international, donné entièrement sur Internet. Les 50 étudiants post-grade admis pourront, grâce à leur mot de passe individuel, travailler sur écran au lieu et au rythme qui leur conviendront. Seuls contacts personnels: les examens bien sûr, plus 7 séminaires de 5 jours chacun, prévus à Saint-Gall, Vaduz, Genève, Bruges.

Abandonné par Adolf Ogi qui l'avait nommé à la tête d'un état-major de contrôle et de coordination des NLFA, rattaché à un Office des transports encore dirigé par un UDC, l'ancien conseiller d'Etat vaudois Marcel Blanc se sent bien seul au moment où va sortir un projet d'arrêté fédéral qui prévoit la suppression pure et simple d'une instance dont l'utilité n'a jamais paru proportionnée à son coût (plus de 4 millions par an, mis à la charge du Gotthard et du Lötschberg, respectivement des CFF et du BLS).

Patron de Telecom PTT, Felix Rosenberg poursuit une politique forcenée d'investissements à l'étranger, histoire de participer au développement des réseaux dans des pays «nouveaux», tels la Hongrie (12 mios en 1994), la Tchéquie (830 mios en 1995), l'Inde (270 mios en 1996) ou la Malaisie (375 mios en 1996). Depuis 1993, ces participations à l'étranger atteignent 1,7 milliard de francs. L'ennui, c'est qu'à ce rythme Telecom PTT n'a pas eu le temps de se doter des organismes de contrôle voulus. D'où le risque de mauvaises surprises, redoutées en particulier par le conseiller national Peter Tschopp, qui a demandé la constitution de provisions pour placements spéculatifs.

Avec la tranquille assurance de la troisième génération qui part en ayant assuré sa succession, le banquier privé Hans J. Bär profère ses vérités: la BNS aurait dû stopper Martin Ebner avant qu'il ne devienne trop puissant, la fusion de deux des trois grandes banques commerciales de Suisse ne va pas tarder, la recherche des fonds juifs aura fait réapparaître celle des fortunes mises à l'abri dans les coffres helvétiques par les nazis. Et, pour faire bon poids: le métier de banquier est un métier d'homme, il exige un engagement incompatible avec des responsabilités familiales au quotidien.